

L'Espérou



La Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes -Terres solidaires, avec le soutien du Conseil Départemental du Gard, du Parc National des Cévennes, de l'Office National des Forêts et de la Région Languedoc Roussillon s'est engagée dans un projet ambitieux ,“Destination Aigoual”, qui vise à faire du massif de l'Aigoual un territoire organisé et valorisé, d'accès à la nature en toute saison, dans un espace préservé et labellisé.

Dans ce cadre, il s'est avéré nécessaire de porter un regard sur l'Espérou, hameau situé à quelques kilomètres du sommet de l'Aigoual et partagé entre les territoires communaux de Valleraugue et Dourbies.

Après des décennies de développement lié au succès touristique et à l'attractivité du lieu, le temps est en effet venu de dresser des constats sur la qualité du site, de ses espaces et de son architecture.

Il a été décidé de privilégier une approche globale, traitant des paysages et de l'image du hameau, ainsi que des espaces publics et de la question de sa centralité.

Le CAUE du Gard et le Parc National des Cévennes ont été missionnés pour réaliser ce travail qui pourra également alimenter les documents d'urbanisme en cours sur Valleraugue et Dourbies.

Sommaire

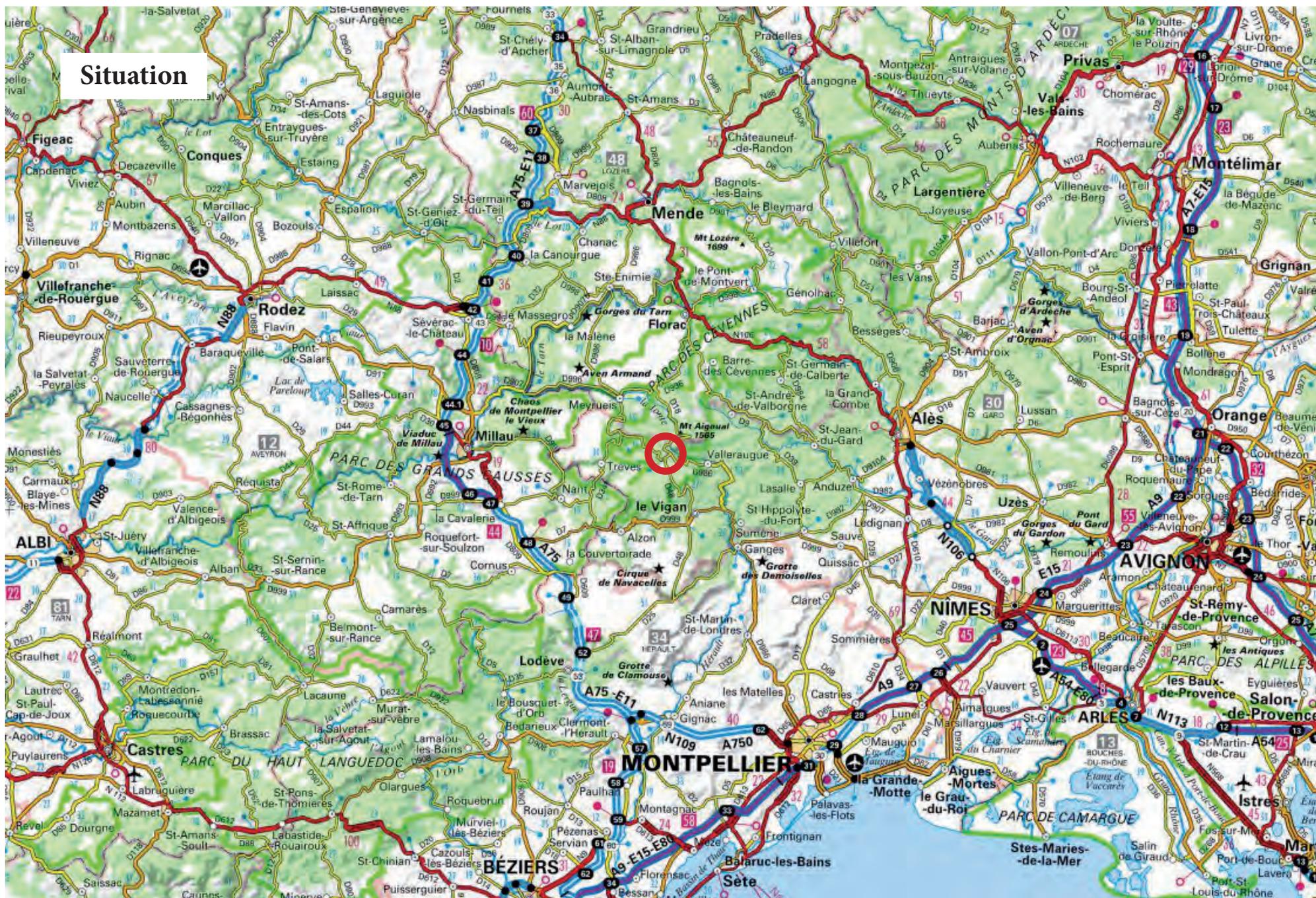
Introduction

1. L'Espérou, porte de l'Aigoual
 - 1.1 Une situation stratégique sur le versant Sud de l'Aigoual
 - 1.2 Un cadre naturel remarquable
 - 1.3 Un climat montagnard aux ambiances contrastées
 - 1.4 Un village dans une clairière
 - 1.5 Un lieu de fêtes et de loisirs

2. Les caractéristiques des espaces publics
 - 2.1 Des espaces publics majeurs
 - Les prés : des espaces publics identitaires
 - La RD 986 : une traversée de village inadaptée
 - Le "rond-point" : une centralité non affirmée
 - La draille : un axe de passage pour les randonneurs
 - 2.2 Un noyau historique en perte de cachet
 - 2.3 Des espaces publics plus confidentiels
 - 2.4 Une signalétique chaotique
 - 2.5 Synthèse

3. Propositions pour un programme d'aménagement
 - 3.1 Préserver la forme urbaine du village
 - 3.2 Renforcer les parcours pédestres
 - 3.3 Valoriser la traversée du village
 - Séquence des Halles
 - Séquence centrale
 - Séquence de la Communauté de Communes
 - 3.4 Valoriser le noyau historique
 - 3.5 Améliorer la signalétique

Situation



1. L'ESPEROU, PORTE DE L'AIGOUAL

1.1 Une situation stratégique sur le versant Sud de l'Aigoual

Sur la route du sommet, le village est un passage obligé, que l'on vienne de Dourbies, du Vigan ou de Valleraugue.

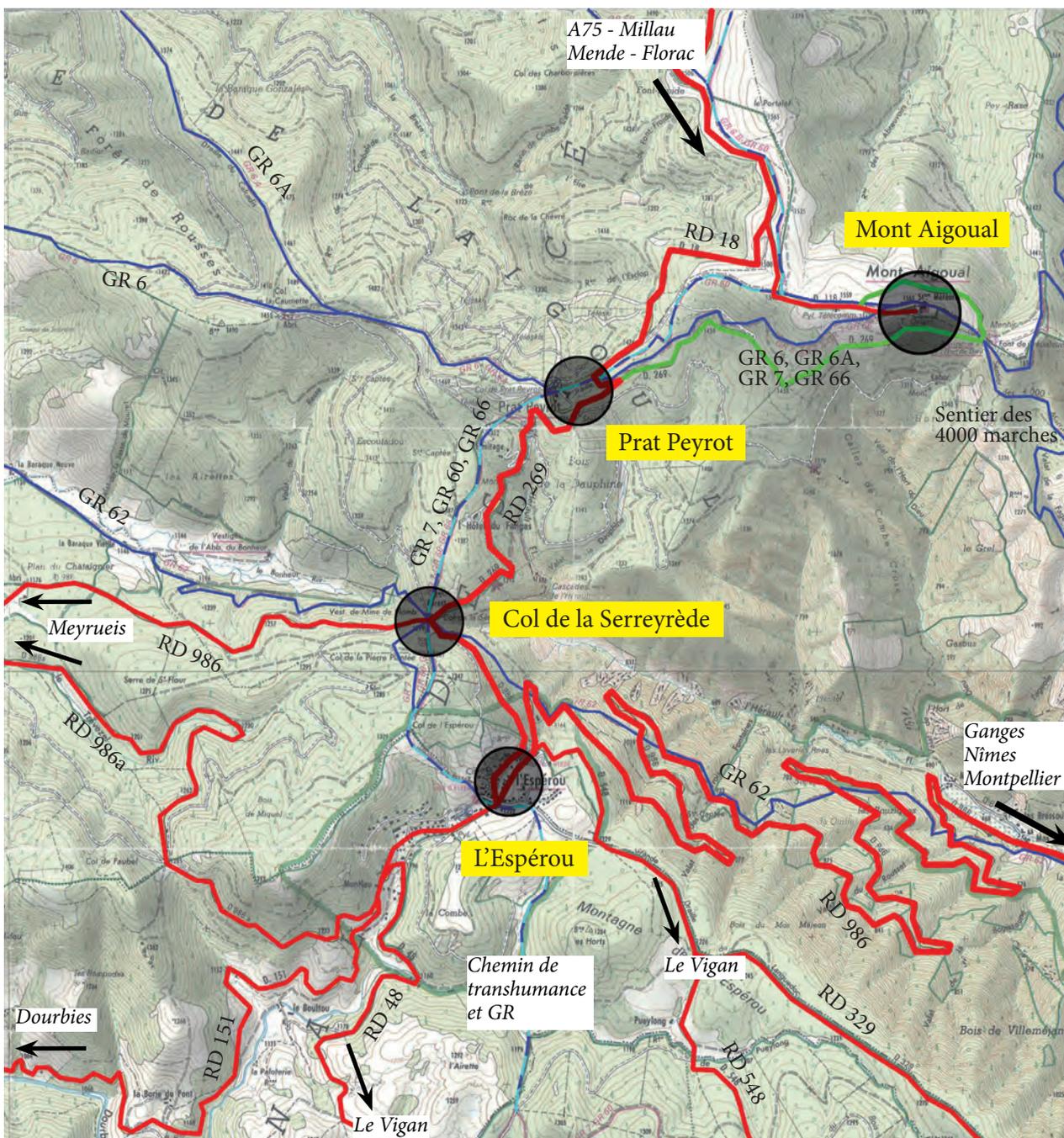
De nombreux sentiers de grande randonnée et le célèbre chemin de la transhumance "La collectrice de la Luzette" traversent le site également.

Dernier lieu habité avant le col de la Serreyrède et le sommet, il peut être considéré comme une véritable porte.

Lorsqu'on atteint ce lieu de vie et de rencontres au faciès montagnard, l'ascension est déjà bien entamée (altitude 1230m).

Arriver à l'Espérou, c'est entrer dans le grand site et dans le premier des maillons du projet de Pôle Nature aux 4 saisons. Il ne s'agit plus de centre-bourg dans la vallée, ni d'étape sur un trajet : le voyageur et l'habitant se trouvent ici à l'intérieur de la carte postale, au seuil de l'objectif final.

Dès lors, l'enjeu relève de l'image que le hameau renvoie : il s'agit de ne pas décevoir. A l'Espérou, on entre et on peut s'arrêter dans le grand site de l'Aigoual.



1.2. Un cadre naturel remarquable

Le hameau s'est construit dans un cadre naturel remarquable. Le paysage est montagnard, très majoritairement boisé, de conifères (sapins, épicéas, pins) et de feuillus (hêtres).

L'altitude et la proximité du sommet offrent des points de vue et une ambiance particulière, mêlant grands espaces, rusticité du lieu et présence forte de ressources naturelles.

La nature et la montagne sont clairement les deux aspects qui définissent le site d'implantation du hameau.

Ces qualités ont été reconnues par les institutions au travers de différents classements : Patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO), sites Natura 2000 directives oiseaux et habitat ("Les Cévennes" et "Massif de l'Aigoual et du Lingas") et cœur du Parc National des Cévennes.



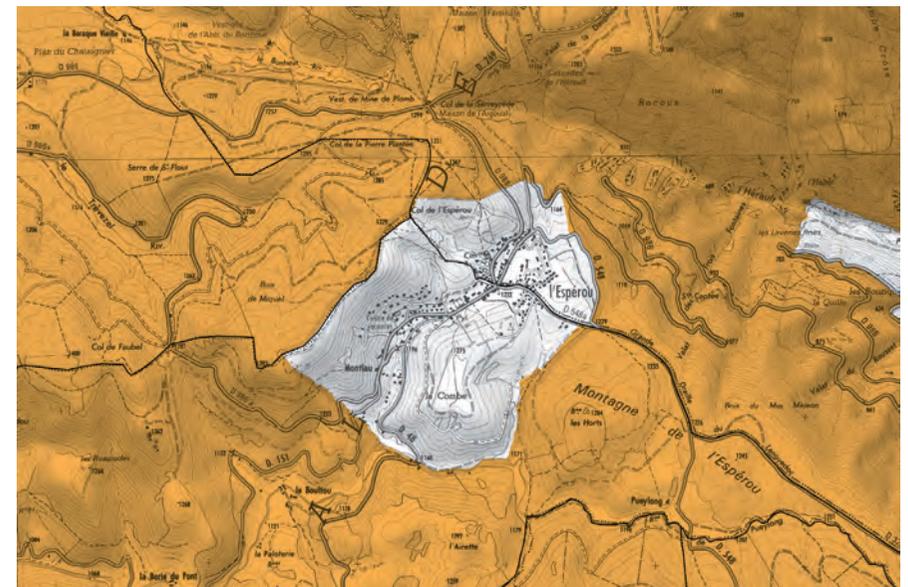
Depuis le col de la Serreyrède



Le hameau est construit dans un écrin forestier et montagnard



Depuis les hauteurs du grand pré



Le village de l'Espérou : une enclave dans la zone cœur du Parc National des Cévennes (1/20000ème – Source : PNC)

1.3 Un climat montagnard aux ambiances contrastées

A chaque saison, le lieu offre un visage différent : les conditions climatiques liées à l'altitude permettent de différencier et de marquer les époques. L'hiver est caractérisé par l'éclat de la neige, le printemps par les verts tendres et les floraisons, l'été par la verdure et la lumière et l'automne par la multiplicité des tons de rouges et de bruns.

Ceci est propice au développement d'activités de loisirs tout au long de l'année : sports d'hiver, randonnées, cueillette, contemplation...

L'Espérou est ainsi un lieu d'accueil à même de contenter un large public et de répondre de manière très satisfaisante aux objectifs du Pôle Nature 4 saisons.

Le site, la destination et le paysage ne sont pas mono-orientés ni dédiés à une seule activité. Le hameau est un lieu de loisirs, de vie et de rencontres pouvant fonctionner toute l'année.



L'hiver et l'éclat de la neige



Multiplicité des tons de bruns et de rouges en automne



L'été, sa lumière et les verts profonds

1.4 Un village dans une clairière

Le village de l'Espérou se singularise dans le massif forestier de l'Aigoual par son implantation dans une véritable clairière, constituée de prés ou de landes.

Cette clairière, cernée de boisements denses de conifères et feuillus, constitue un espace de respiration ensoleillé, lumineux, ouvert et offre des profondeurs de vues lointaines qui contrastent avec les paysages fermés de la forêt. L'arrivée sur l'Espérou crée ainsi un événement paysager dans la montée sur l'Aigoual.

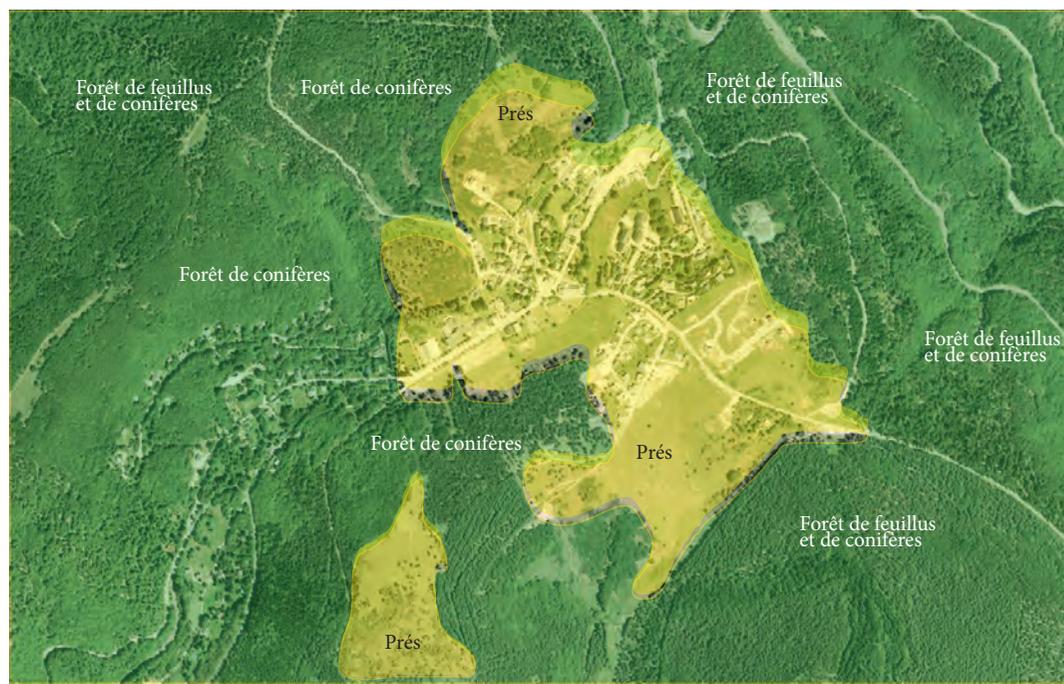
Ces espaces ouverts créent une alternance qui invite les visiteurs à s'arrêter. Ils soulignent le relief et les lisières forestières et constituent un cadre de qualité paysagère, propice aux fêtes du village (transhumance, fête du bois, fête du livre, vtt) et à la pratique de la luge.

Cette clairière qui fait la spécificité de l'Espérou est plus précisément constituée de trois faisceaux d'espaces ouverts qui rythment l'armature urbaine du Nord au Sud.

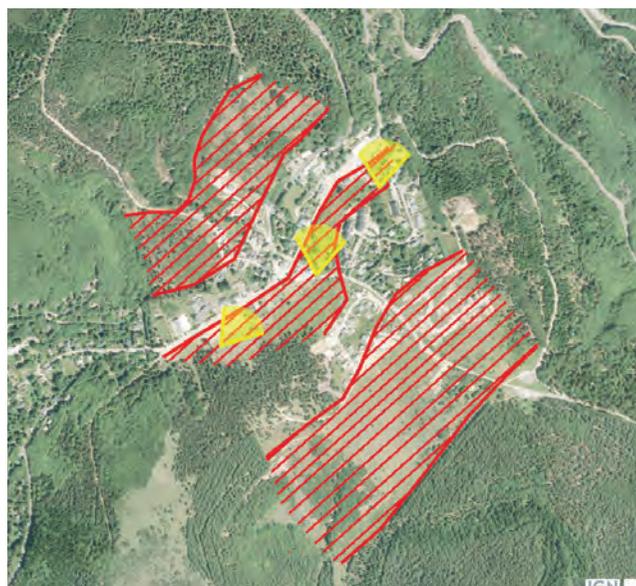
Le faisceau central, qui correspond aux deux grands prés au cœur du village, offre en plusieurs points des vues sur le Mont Aigoual.

Le faisceau Nord surplombe le village et forme un écrin en arrière plan, tandis que le faisceau Sud tourne le dos au village, du fait de la topographie.

Ces espaces ouverts favorisent aussi la biodiversité du lieu.



L'Espérou : un village dans une clairière



Trois faisceaux d'espaces ouverts



L'Espérou : un village implanté au creux d'un vallon

1.5 Un lieu de fêtes et de loisirs

L'avènement du tourisme au début du 20^{ème} siècle a consacré l'Espérou comme porte de l'Aigoual et lieu destiné aux loisirs et aux rencontres. On vient à l'Espérou pour le sport, la découverte et la fête.

C'est un lieu d'évasion, au sommet ou presque, point de départ vers les trésors du massif. L'Hôtel du Touring-Club, édifié par le club éponyme, est un témoignage de cet intérêt précoce.

L'Espérou conserve et développe encore cet état d'esprit et accueille nombre d'évènements :

- fête de la Transhumance à la mi-juin,
- fête du bois et de la forêt, fin juillet,
- course de VTT, fin juin,
- Trail de l'Aigoual, début juillet,
- fête du village fin juillet,
- fête des livres en août.

Ces activités apportent des ressources complémentaires aux habitants, via le développement de commerces et de services (locations ski, épicerie, hébergement...).



Jeux d'hiver sur la neige ...



... Départ de touristes devant l'Hôtel de l'Observatoire



Jeux de luge aujourd'hui



Fête de la Transhumance



Course de VTT

(Photos anciennes extraites de "Autour du Mont Aigoual au début du siècle" - Association Terre cévenole - Centre de documentation et d'archives du PNC)

2. LES CARACTERISTIQUES DES ESPACES PUBLICS

2.1 Des espaces publics majeurs

Les prés : des espaces publics identitaires

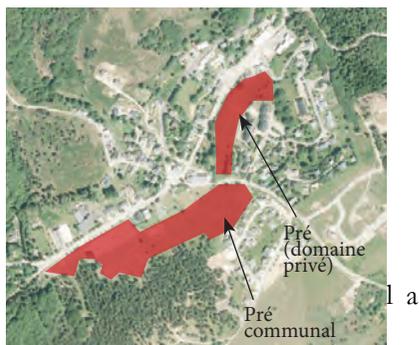
L'Espérou présente l'originalité de posséder deux grands prés préservés de l'urbanisation, au centre du village, le long de la RD 986. L'un est un pré communal de plus de 2 hectares, l'autre une propriété privée de 8500 m² environ. Il semblerait qu'ils aient guidé le développement urbain et la morphologie actuelle du site bâti.

Le pré communal, côté Dourbies, accueille de nombreuses activités dont la célèbre fête de la Transhumance en juin et les jeux de luge en hiver qui drainent des centaines de personnes. C'est un espace public majeur et le seul qui peut accueillir les piétons à l'abri de la circulation automobile.

Le pré côté Valleraugue, est plus étroit et moins accessible. Il se trouve dans le prolongement du pré communal, avec lequel il forme une coulée verte de grande qualité paysagère.

Ces deux espaces servent d'amphithéâtre naturels aux manifestations culturelles et sportives.

Leur caractère champêtre et bucolique participe de qualité de vie et de l'identité du village.



Situation



Le pré communal, un lieu de fêtes et de loisirs ...



... et un espace de grande qualité paysagère



Le pré communal, un espace précieux préservé de l'urbanisation



Le pré côté Valleraugue, une coulée verte dans le tissu bâti ...



... et un espace bucolique

La RD 986 : une traversée de village inadaptée

Une chaussée surdimensionnée et des conflits d'usage

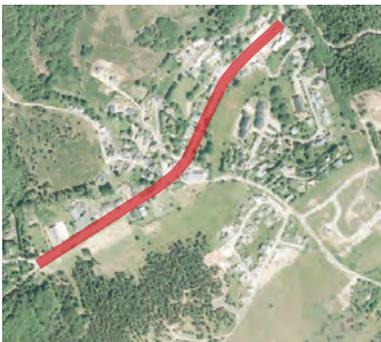
Le second espace public majeur de l'Espérou est la route départementale n° 986 qui traverse et irrigue tout le village au creux du vallon. Cet axe routier, véritable épine dorsale du site bâti, sur laquelle se trouvent les commerces et équipements, constitue la vitrine du site et un enjeu central du développement touristique.

Or, fort est de constater que la qualité urbaine et paysagère de cette traversée n'est pas à la hauteur de cet enjeu. La chaussée et les bandes de stationnement qui la longent de part et d'autre, forment une très grande surface bitumée, d'une largeur pouvant atteindre 25 mètres par endroits.

Une telle chaussée aux allures surdimensionnées, pose un problème d'échelle et d'image, préjudiciable pour un petit village de montagne.

L'aménagement a été réalisé uniquement dans une logique automobile, aujourd'hui dépassée. Aucun espace n'est réservé aux modes doux de déplacement. La traversée n'est ainsi ni sécurisée, ni avenante pour les piétons et cyclistes.

Il en est de même pour la terrasse de du snack "Le Tremplin", positionnée au bord de la chaussée.



La traversée du village, une surface bitumée posant des problèmes d'échelle et d'image



La traversée du village : un aménagement aux logiques uniquement routières ... sans espaces réservés aux modes doux



La traversée du village, un espace non sécurisé pour les piétons



Des façades et des aménagements peu valorisés dans l'ensemble

Au delà de la surlageur, la RD 986 est jalonnée de bâtiments hétéroclites, non alignés, dont les façades sont tantôt parallèles tantôt perpendiculaires à la voirie. En outre, ces bâtiments sont globalement sans véritable qualité architecturale, hormis la grande halle et les bureaux de la Communauté de communes.

Au pied de ces façades, aucun aménagement n'a été vraiment réfléchi. Les trottoirs ou cheminements piétons sont absents et les parkings ne sont pas toujours matérialisés. Des espaces bitumés sans véritable fonction jouxtent la chaussée et les objets tels que l'abri à conteneurs, les préenseignes, les bancs et les jardinières sont posés mais non intégrés. Des pneus font office de bornes, les réseaux ne sont pas enterrés et le mobilier d'éclairage, tout comme les clôtures n'ont pas fait l'objet d'une réflexion globale.

Le bâtiment technique de la commune et le parc de matériel municipal, conçus dans une logique fonctionnelle, ne constituent pas une entrée du village valorisée.

La séquence coté Dourbies est plus douce en raison de l'alignement d'arbres et de la proximité du pré communal qui atténuent l'aspect minéral de la voirie et créent une ambiance plus végétale.



Une entrée de village peu valorisée



Un abri à conteneurs qui ne parvient pas à s'intégrer, faute d'aménagement des abords



Des surlageurs sans véritable fonction jalonnent les abords de la chaussée



Des enseignes commerciales disposées sans souci d'unité



Côté Dourbies, une image générale plus qualitative grâce aux arbres d'alignement et au grand pré



La halle, un édifice de qualité architecturale



Quelques maladresses architecturales au sein du bâti privé

Le “rond-point” : une centralité non affirmée

Le “rond-point”, appelé également “place de l’Ours” ou “carrefour des hommes de la route”, est un passage obligé au coeur du village et au croisement des quatre routes départementales, des GR et du chemin de la transhumance. Il se situe à proximité immédiate du vieux village, des commerces, de la salle des fêtes et du petit jardin public. Il est de ce fait un repère et un lieu de rencontres et de rendez-vous. Une telle centralité géographique et sociale en font un espace stratégique en terme d’usages et d’image. D’ailleurs, l’image de l’Espérou est associée à ce carrefour et son ours en bois.



Le “rond-point” : un espace stratégique au coeur du village

Cependant, la grande surface enrobée ainsi que les trottoirs étroits et encombrés de poteaux et jardinières, résultat de la logique routière qui a guidé l’aménagement, ne sont pas à la hauteur de l’image attendue et posent des problèmes de sécurité des piétons.



Le “rond-point” : une centralité géographique et sociale



Des aménagements routiers inadaptés en terme d’usages et d’image



Des trottoirs encombrés

La draille : un axe de passage pour les randonneurs

Les GR 7, 60, 66 et 71, empruntés par des milliers de randonneurs, suivent le même cheminement que la draille (“la collectrice de la Luzette”), parcours mythique de la transhumance vers les estives du Mont Aigoual. A travers cet itinéraire, le village s’offre de façon préférentielle aux marcheurs, pour lesquels il constitue un événement, une halte. Au même titre que la RD 986, la draille est aussi une vitrine de l’Espérou et son itinéraire dans le village se doit d’offrir des espaces publics de qualité. Les enjeux en terme d’image et d’accueil sont identiques.

Trois séquences caractérisent la traversée du village :

- la partie Est entre les lotissements et les deux prés, sans nuisance majeure et où l’ambiance rurale est encore présente (voir page sur les prés)
- le “rond-point”, coeur du village dont le traitement routier ne répond pas aux attentes des visiteurs (voir page sur le rond-point)
- et la partie Ouest qui traverse le noyau historique, au sein duquel les façades ne sont pas valorisées (voir page sur le noyau historique).

A l’extérieur du village, la draille offre des ambiances et des paysages de montagne remarquables.



Le “rond-point”, un espace public inadapté

A l’Est du village, la draille, caractérisée par une ambiance rurale



A l’Ouest du village, la draille longe des façades de rue à requalifier



2.2 Un noyau historique en perte de cachet

Le noyau historique qui correspond au hameau montagnard d'origine, a gardé quelques traces du passé : l'implantation bâtie autour de ruelles et venelles étroites et intimes, des maisons assez hautes et surtout quelques édifices aujourd'hui emblématiques.

L'église et le temple, non loin l'un de l'autre, ont été préservés et illustrent aujourd'hui une typologie architecturale caractéristique des Cévennes (toitures en schiste, murs en granit). Leurs abords, simplement enherbés, les mettent en valeur dans une ambiance rurale, avec simplicité et rusticité, soulignant ainsi l'identité du lieu.

L'hôtel du Touring club a été bâti à la même période, à la fin du 19^e siècle. C'est également un édifice doté d'une valeur patrimoniale, un témoignage intéressant révélant que l'Espérou était déjà un lieu de villégiature il y a plus d'un siècle. Son architecture (volumétrie, façades, matériaux) restée "dans son jus", au moins en façade Nord, présente un charme désuet qui participe de l'intérêt du lieu.

A l'inverse, de nombreuses habitations, situées à proximité, ont subi des réhabilitations éclectiques, souvent maladroites, au gré des sensibilités des propriétaires et du respect accordé à ce patrimoine.

Les enduits, les ouvertures, les matériaux ont pour beaucoup dénaturé ce patrimoine historique et l'architecture d'origine s'efface peu à peu.

Ce noyau ancien, faute de règles architecturales respectueuses de l'identité cévenole, perd aujourd'hui son cachet et sa valeur historique.



L'église et le temple, deux édifices qui ont su être préservés ...



... et une simple pelouse rustique permet de les mettre en scène et en valeur



L'hôtel du Touring club : un témoignage de la villégiature à la fin du 19^e siècle



Les restaurations éclectiques des plus vieilles maisons de l'Espérou effacent peu à peu l'architecture d'origine et mènent à une perte patrimoniale



2.3 Des espaces publics plus confidentiels

Si les prés et la RD 986 constituent les espaces publics majeurs, d'autres espaces, plus intimes, plus cachés, participent aussi de l'identité du village.

Il s'agit du petit jardin public à l'arrière de la salle des fêtes, équipé de quelques jeux d'enfants, mais aussi de petits chemins simplement fauchés, qui constituent des raccourcis et surtout des parcours à l'écart de la circulation routière. Parfois un banc rouillé se voit doté d'un certain charme car contraire aux traitements aseptisés des aménagements urbains.

Ces espaces ont un caractère spontané, rustique, simple, apaisant, pittoresque, autrement dit un caractère montagnard dans l'esprit du lieu. Ils sont une des réponses aux attentes des visiteurs en quête de dépaysement.



Le chemin parallèle à la RD 986, ...



... à l'abri de la circulation automobile



Le jardin public, non dénué de charme



Des chemins simplement fauchés dans l'esprit du lieu

2.4 Une signalétique chaotique

Parallèlement au développement du hameau et de ses activités, la signalisation, mise en place par les collectivités, mais surtout par les associations ou les particuliers, s'est répandue le long des voies, sans véritable cohérence ni réflexion globale.

On trouve toutes sortes de panneaux, du plus soigné au plus "bricolé", chacun se présentant avec son propre support, graphisme, couleur, taille, forme, etc... Certains ne sont pas lisibles en voiture.

Il en résulte un sentiment d'hétérogénéité globale qui dessert -encore une fois- l'image du lieu. Ce laisser-faire donne l'impression d'un village qui s'est développé trop vite et surtout, l'obligation de recourir à un grand nombre de panneaux pour s'y retrouver. Or, en les multipliant, on dessert les activités et services proposés et on se détourne de l'objectif premier, qui est d'accueillir et de guider le visiteur.

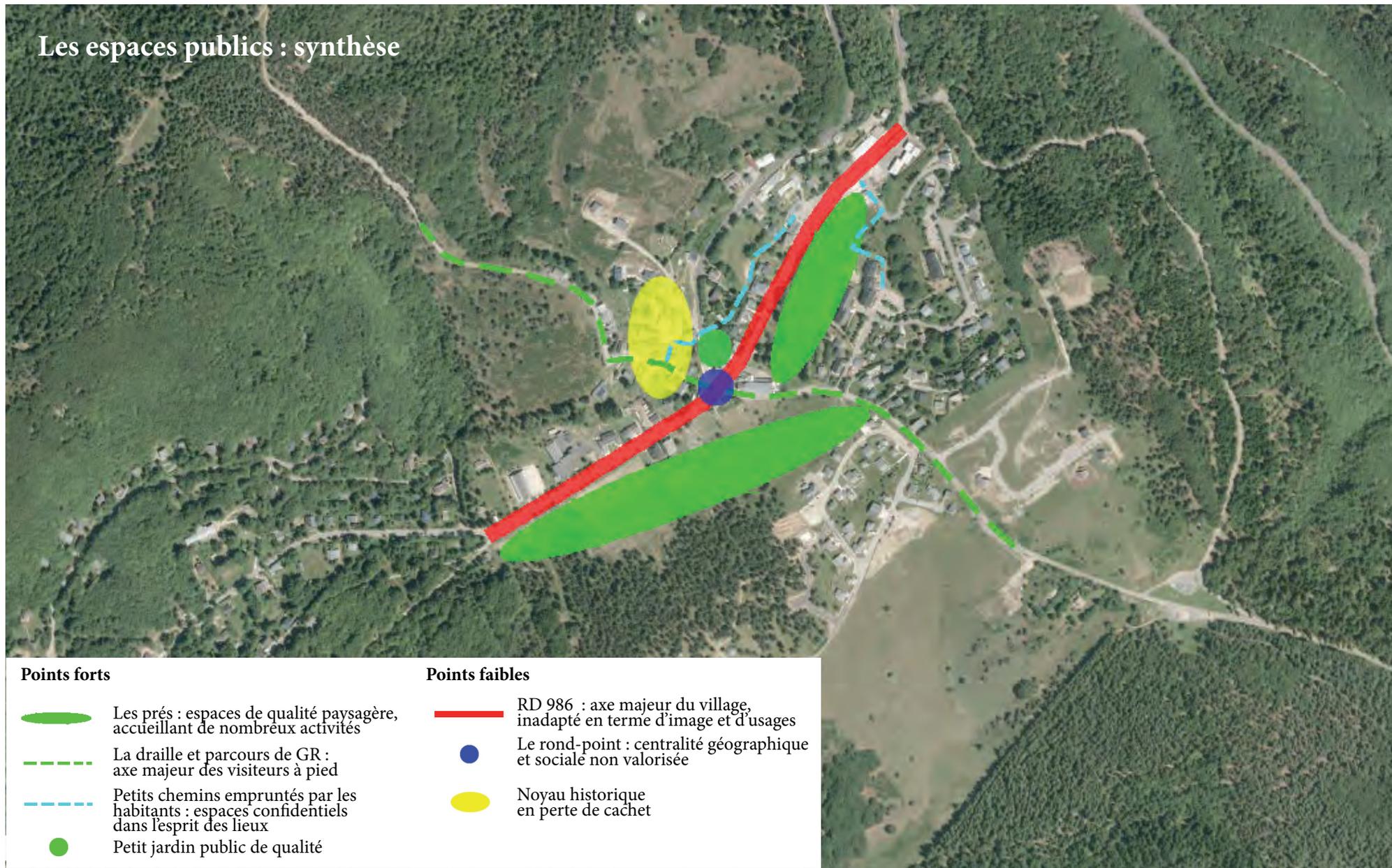


La grande hétérogénéité des panneaux ne peut mettre en valeur les activités et services proposés



2.5 Synthèse

Les espaces publics : synthèse



3. PROPOSITIONS POUR UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

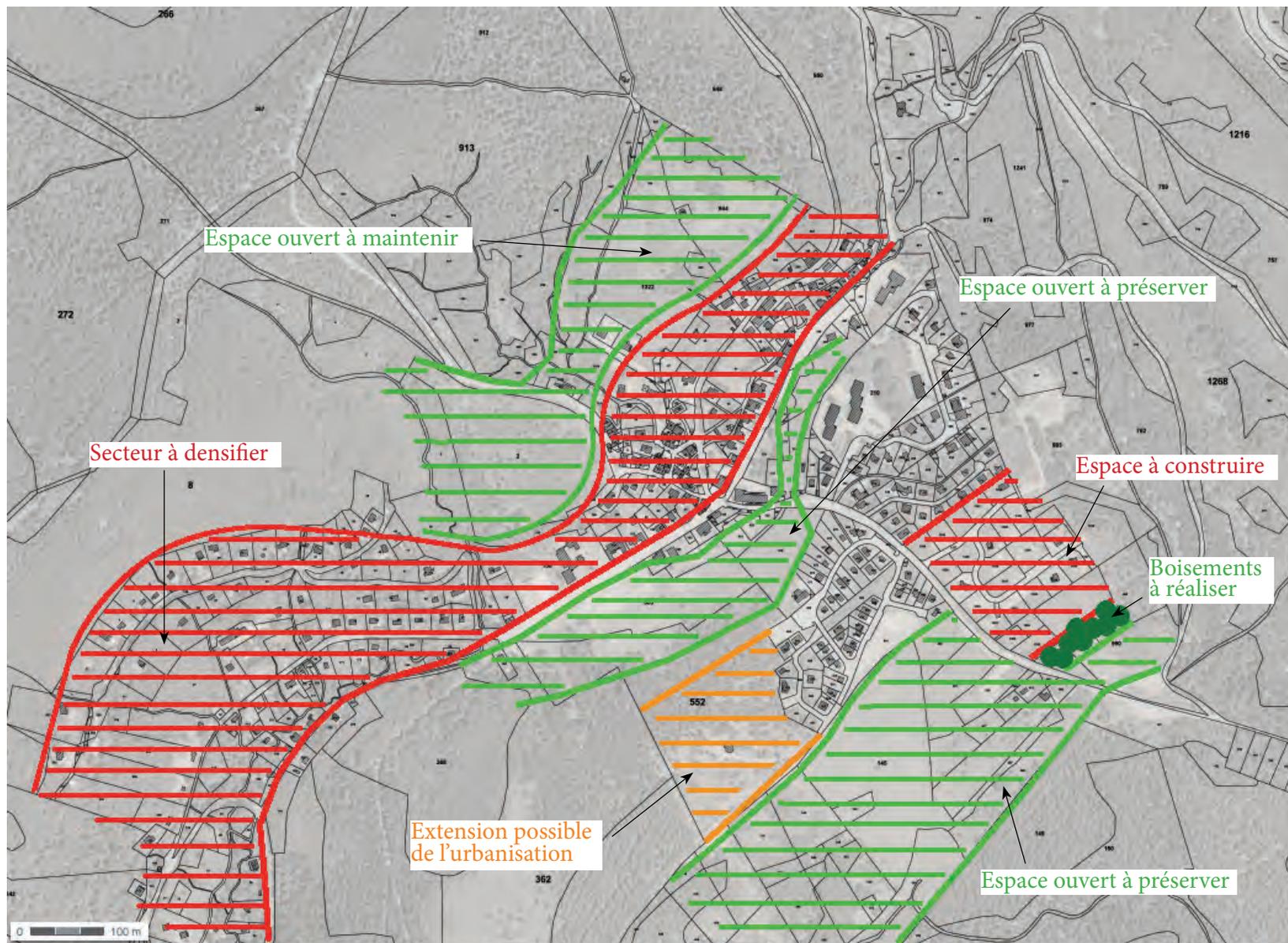
3.1 Préserver la forme urbaine du village

Le village de l'Espérou est un espace de respiration au milieu de la forêt.

Ses espaces ouverts présentent un intérêt urbanistique et paysager qu'il convient de préserver.

Ainsi, les prés au sein du tissu bâti et en périphérie immédiate seront à conserver. Tout projet d'urbanisation, toute replantation forestière ou tout enrichissement porterait préjudice à l'effet de clairière qui participe de l'attractivité du village.

L'urbanisation pourra se développer par densification au sein de la trame bâtie existante ou par extension dans la forêt.



3.2 Renforcer les parcours pédestres

Dans le village, plusieurs sentiers à l'écart de la circulation routière sont spontanément empruntés. Ces derniers présentent un certain charme rustique et répondent aux attentes des visiteurs et aux besoins des habitants. Ils méritent d'être renforcés.

Aussi, conviendrait-il de :

- réaliser des prolongements sur les parcelles privées et de les rendre accessibles au public (conventions avec les propriétaires). Ceci permettrait de créer des boucles et des jonctions;

- poser une petite signalétique directionnelle et culturelle sur la grande boucle du village. En effet, celle-ci pourrait être jalonnée de quelques informations portant sur :

- le Mont Aigoual et le météosite (sur le belvédère au Nord des petits immeubles);

- l'agropastoralisme et la transhumance (sur la grande draille, GR62);

- et l'histoire de l'Espérou (aux abords de l'église et du temple).

Un tel sentier d'interprétation trouverait tout à fait sa place dans le projet global du massif "Retrouver l'Aigoual mythique".

Aussi, la valorisation de ces chemins devra être effectuée dans l'esprit des lieux : en maintenant leur traitement enherbé, leur charme rustique et leur gabarit..



3.3 Valoriser la traversée du village

L'usage de cet axe traversant est uniquement dédié à l'automobile.

Les piétons ne disposent pas d'espaces réservés, confortables, où ils pourront se déplacer en sécurité. En outre, il en résulte un faciès routier qui abîme la perception et l'esthétique du village : la route est large, omniprésente et présente tous les caractères d'une route départementale hors agglomération : accotements, peinture blanche...

Il est alors proposé :

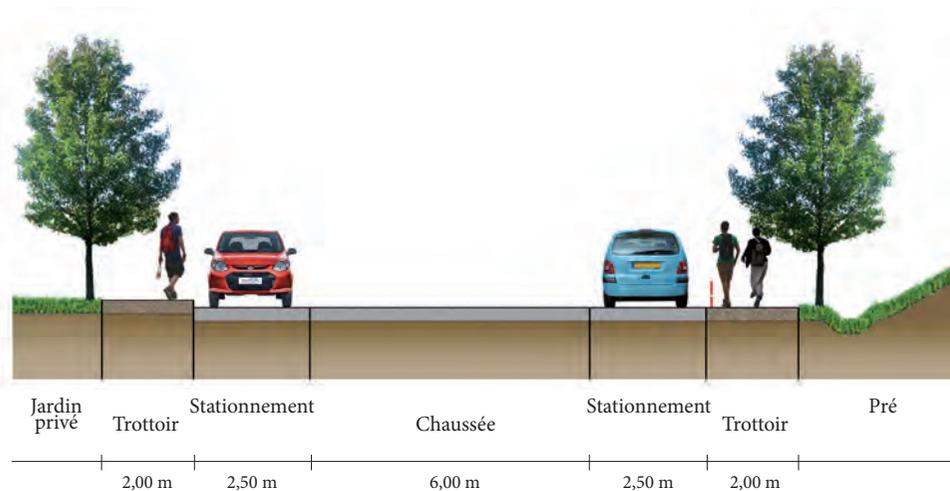
- de réduire la chaussée à sa largeur minimale (6 mètres),
- de dégager des espaces dédiés aux piétons de part et d'autre de la chaussée, d'une largeur de 2 mètres pour pouvoir déambuler côte à côte,
- de conserver un stationnement longitudinal quand la largeur le permet,
- de s'appuyer sur les équipements publics (siège de la Communauté de communes, salle des fêtes, halles) pour dégager des parvis, organiser des traversées piétonnes et marquer les entrées du village.

Tous les espaces nécessaires au déneigement sont conservés : la proposition ne remet pas en cause le matériel et les dispositifs actuels de gestion.

Il sera difficile de faire disparaître le caractère rectiligne et routier de l'axe en l'intégrant totalement à l'esprit du village : le parti pris est de choisir des secteurs stratégiques dont le réaménagement répondra à plusieurs problématiques : entrées du village, centralité...

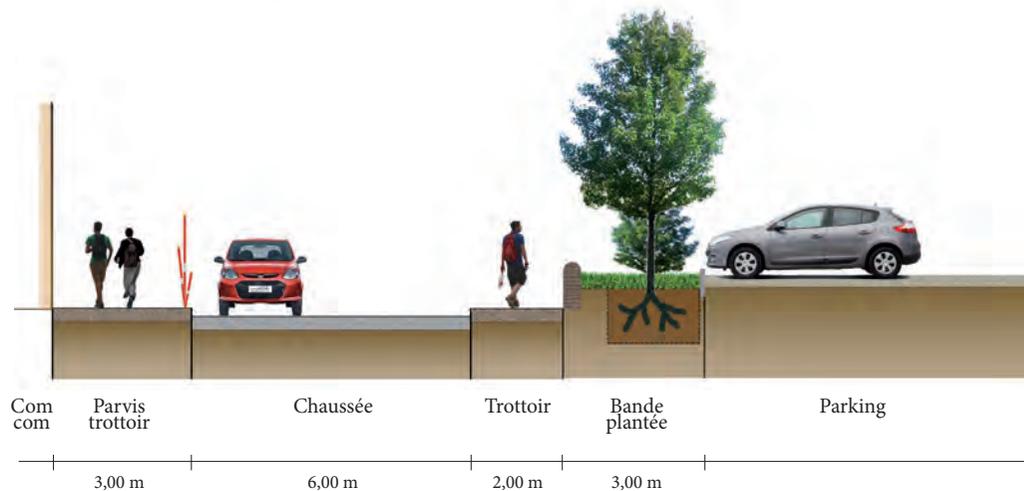
Principes d'aménagement

Côté Dourbies, au devant du centre "Espérou accueil"



Coupe A

Côté Valleraugue, au devant du bâtiment de la Communauté de Communes

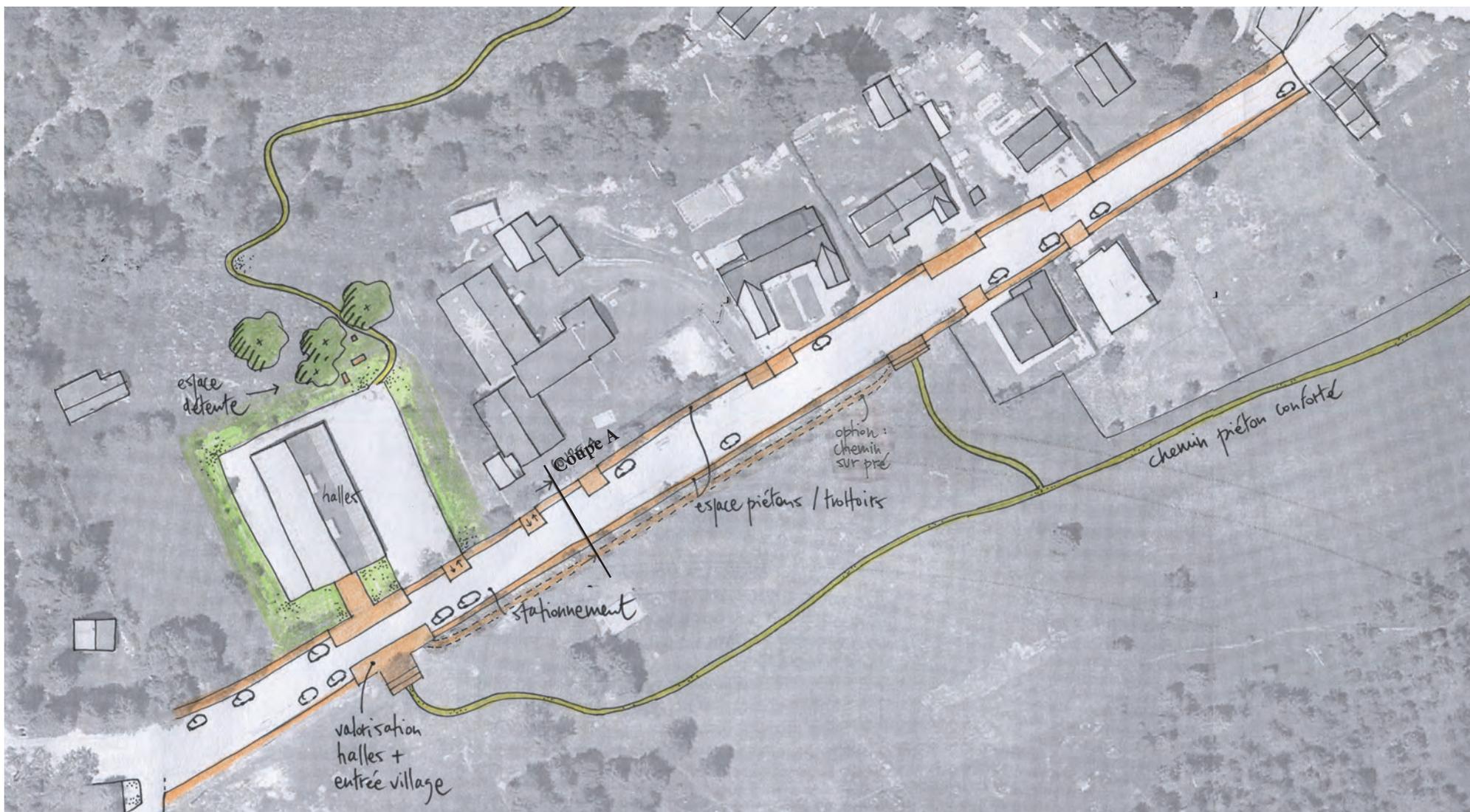


Coupe B

Séquence des halles

En complément des trottoirs et des bandes de stationnement, l'aménagement d'un parvis devant les halles, lié à une traversée piétonne, marque l'entrée du village et valorise cet élément d'architecture contemporaine. Ce dispositif est intégré dans la boucle piétonne proposée sur l'ensemble du village.

Le parvis peut être protégé par du mobilier urbain (reprise possible des piquets neige rouges) ou une bordure. Un travail plus fin (de maîtrise d'oeuvre) sur le nivellement apportera des réponses techniques sur ces différents choix et permettra de choisir le revêtement le plus approprié pour les trottoirs (béton désactivé, béton teinté, enrobé...)



Séquence centrale

Le giratoire occupe un espace démesuré et inhibe l'espace central de ce village.

Le réaménagement du carrefour, sans gêner sa fonctionnalité routière, permettrait de dégager un vrai parvis à la salle des fêtes, de valoriser la sculpture de l'ours et de créer un espace de rencontre et de rendez-vous piéton autour de cet équipement public. Il conférerait une image plus conviviale à l'Espérou.

La salle des fêtes pourrait ainsi se "retourner" et présenter non pas une façade arrière mais une invitation à participer aux nombreuses manifestations organisées dans le village.



Séquence de la Communauté de Communes

Il s'agit de poursuivre la même logique:

- espaces piétons dédiés;
- participation au réseau de cheminements;
- parvis pour l'équipement public.

Un nouvel espace piéton est également aménagé au devant du snack "Le Tremplin" où une terrasse pourra accueillir plus confortablement la clientèle.

Un premier chantier peut être mené rapidement : la plantation d'une bande boisée devant le centre technique routier, afin de qualifier l'entrée du village. Il s'agira, sur un espace d'une largeur d'environ 2 mètres de creuser une tranchée de 50 mètres linéaires et d'y aménager un terrain pouvant accueillir des plantations arborées et arbustives.

Cette proposition ne remet pas en question le fonctionnement du centre technique.



3.4 Valoriser le noyau historique

L'architecture participe de l'identité et de la valeur patrimoniale de l'Espérou.

Au regard des réhabilitations observées dans le noyau historique, assez éclectiques, parfois maladroites, il est proposé de :

- sensibiliser la population à l'architecture cévenole traditionnelle (volumétrie, matériaux, composition des façades, menuiseries, enduits, couleurs...) en s'appuyant sur les connaissances et services du Parc National des Cévennes et du CAUE (documentation, réunions publiques, lectures de façades in situ...);
- faire davantage respecter la réglementation des documents d'urbanisme;
- être attentif aux détails dans les permis de construire;
- faire connaître et promouvoir l'assistance architecturale du CAUE auprès des habitants (permanences au Vigan) : conseils gratuits en amont du permis de construire et pour toute modification ne nécessitant qu'une déclaration de travaux.



L'architecture cévenole : un patrimoine à valoriser



Et une assistance architecturale à faire connaître

3.5 Améliorer la signalétique

Le constat est clair : l'absence d'organisation et de régulation sur cette question a produit une multiplication des panneaux, affiches, enseignes, dans des formes disparates.

L'image du village subit ce développement anarchique : l'Espérou est un espace où la somme des intérêts particuliers et commerciaux prend le pas sur le souhait de valoriser le village.

La solution passe par la mise en place d'une Signalisation d'Information Locale (SIL) : des lamelles indiquent, aux endroits stratégiques, les activités et services présents sur le village.

Le mobilier pourra répondre à la charte graphique du Parc National.

Parallèlement, les communes ont la responsabilité de faire disparaître progressivement toutes les enseignes non souhaitées.



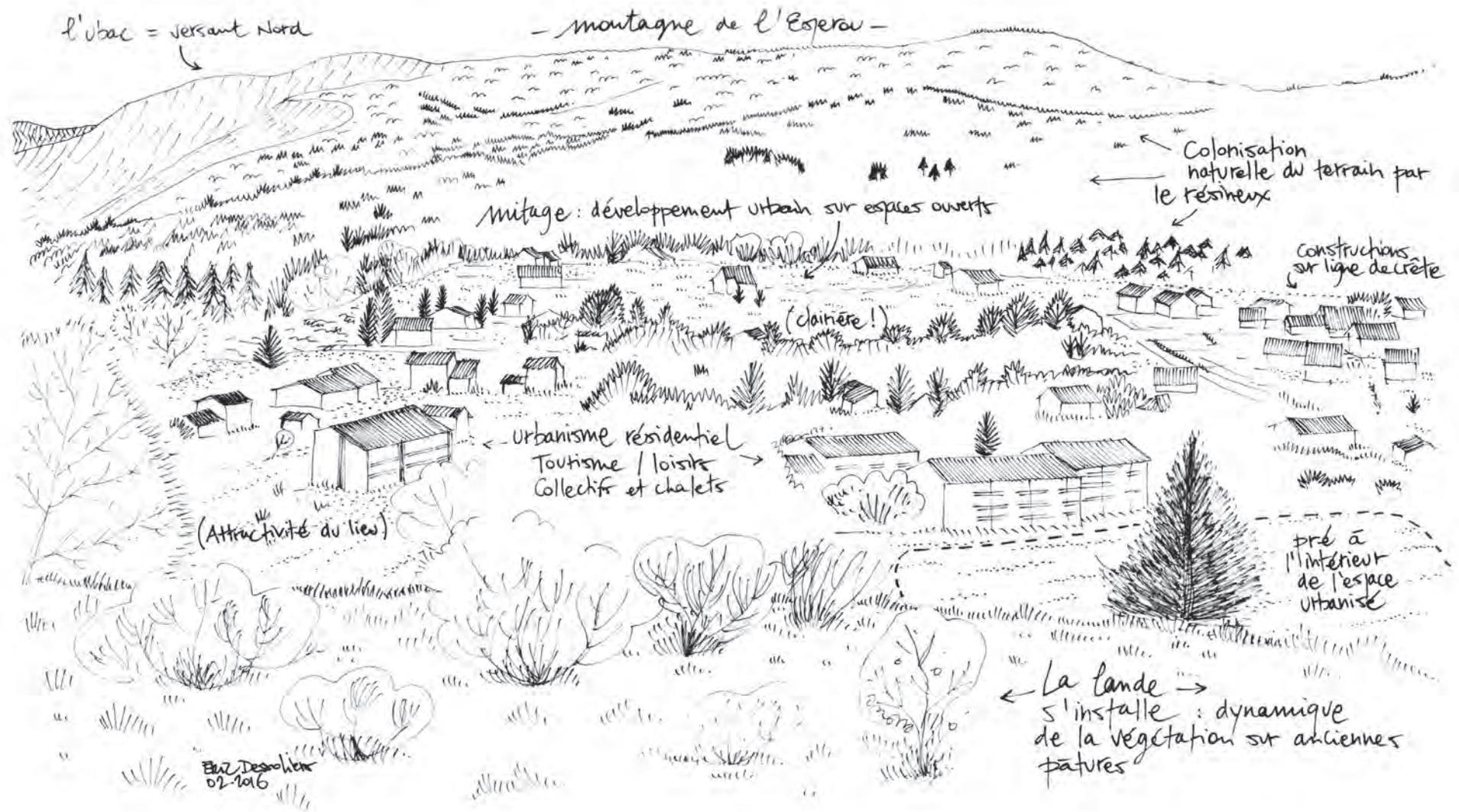
Exemple de lamelles dans une Signalisation d'Information Locale



Réorganiser l'information afin de mieux accueillir et guider le visiteur

La méthode pouvant être mise en place est la suivante :

1. Constitution d'un groupe de travail spécifique (élu, DDT, CD30, PNC, représentant commerçants...)
2. Partage des constats, formation sur la législation actuelle en terme d'enseigne et de pré-enseigne
3. Mise en place d'un calendrier sur cette action
4. Réalisation d'un organigramme signalétique : que signaler, où ?
5. Validation de l'organigramme : tableau récapitulatif et cartographie
6. Choix d'un maître d'ouvrage et rédaction du marché de fourniture et de travaux
7. En parallèle, information et concertation pour l'enlèvement des pré-enseignes actuelles
8. Réalisation des travaux.



Extrait d'une lecture de paysage sur l'Espérou

Source : PNC Eric Dessoliers



Document réalisé par Myriam Bouhaddane-Raynaud (CAUE30) et Eric Dessolier (PNC), paysagistes urbanistes